

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 16 MAI 2014

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	144

L'an deux mille quatorze

et le 16 mai

à 19 heures 00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation

06 mai 2014

Nombre de Membres présents : 144

Date d'affichage

16 mai 2014

Monsieur Emilien GERARD est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**DECISION
MODIFICATIVE
N° 1**

DECISION MODIFICATIVE N° 1

VOTE :

POUR : 144
CONTRE : 0

**DELIBERATION
N° 2014/21**

Sur proposition du Président, le Comité décide les ouvertures de crédits suivantes :

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 16 – Emprunts et dettes :

Compte 1641 emprunt : + 157 €

Recettes :

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :

Compte 10222 FCTVA : + 157 €

BUDGET PRINCIPAL :

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 19 – Différences sur réalisations d'immobilisations :

Compte 193 autres différences sur réalisations d'immobilisations : + 13 261 €

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières :

Compte 272 titres immobilisés : + 3 019 €

Recettes :

Chapitre 19 – Différences sur réalisations d'immobilisations :

Compte 193 autres différences sur réalisations d'immobilisations : + 3 019 €

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières :

Compte 272 titres immobilisés : + 13 261 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du 16 mai 2014